

DONNÉES ÉPIDÉMIOLOGIQUES

Publié le 02/11/2004 - Dernière mise à jour le 01/04/2011

Données épidémiologiques 2006

Du 1er janvier au 31 décembre 2006, 41 fiches de déclarations obligatoires (DO) ont été adressées à l'Institut de veille sanitaire (InVS) dont 11 ont ne répondaient pas aux critères de notifications de la DO (clinique non évocatrice d'une brucellose, ou critères biologiques non vérifiés). Au total, 30 cas de brucellose ont donc été déclarés en 2006.

Critères démographiques et spatio-temporels

Dix sept cas (57 %) étaient des hommes et 13 des femmes, le ratio H/F était de 1,3. Les patients étaient âgés de 9 à 69 ans (46,6 ans en moyenne). Ils résidaient dans 17 départements (figure 1). La majorité des patients résidaient en zone urbaine.

Figure 1

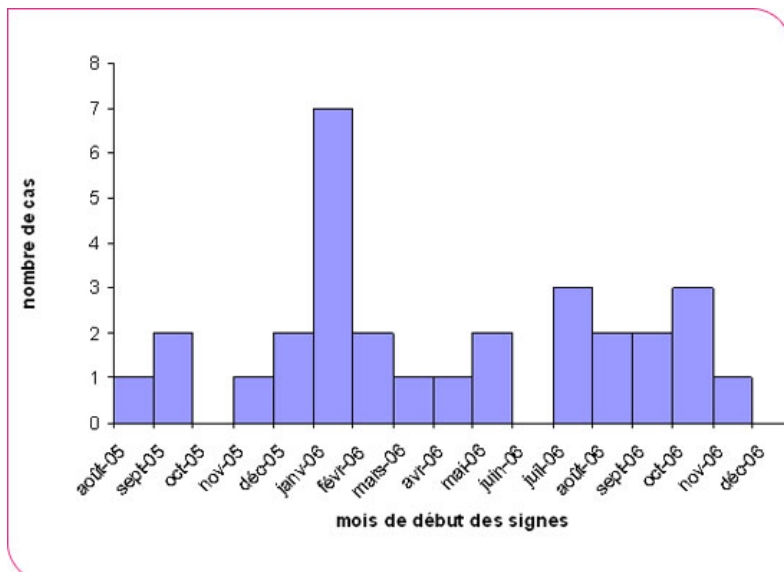
Distribution géographique par département de résidence des cas de brucellose déclarés en France en 2006



Les dates de début des symptômes des cas déclarés en 2006 s'échelonnaient d'août 2005 à novembre 2006 (figure 2). On observe un pic d'incidence au cours du mois de janvier 2006 avec 6 cas (20 %) ; ces 6 patients n'avaient pas de lien épidémiologique et n'étaient pas groupés géographiquement.

Figure 2

Distribution par mois des dates de début des symptômes des cas de brucellose déclarés en France en 2006



Diagnostic

Le diagnostic a été confirmé par isolement d'une souche de *Brucella* pour 25 patients (84 %), par PCR sur le LCR pour un cas (3 %), par séroconversion pour un cas (3 %) et par un titre sérologique élevé pour 3 cas (10 %). Toutes les souches isolées étaient des *Brucella melitensis* biovar 3. Pour 21 patients (84 %), la souche a été obtenue par hémoculture, pour 1 patient (4 %) par hémoculture et ponction du disque intervertébral, pour 1 patient (4 %) par hémoculture et ponction d'une adénopathie. Pour les deux derniers patients dont le diagnostic a été réalisé par isolement bactérien, le site d'isolement n'était pas précisé.

Tous les cas rapportaient au moins une exposition à risque.

Expositions à risque des cas importés

Vingt-quatre patients (80 %) étaient des cas « importés ». Le pays de contamination était l'Algérie pour 8 patients (27 %), le Portugal pour 4 patients (14 %), la Turquie pour 3 patients (10 %), la Tunisie pour 3 patients (10 %), la Syrie pour 2 patients (7 %), l'Egypte, le Koweït, l'Espagne et la Grèce pour 1 patient respectivement (Figure 3). Tous les patients ayant voyagé rapportaient au moins une activité à risque pour la brucellose dans le pays visité : contact direct avec des animaux d'élevage, consommation de lait cru ou de produits laitiers à base de lait cru (yaourts, fromage frais), consommation d'abats peu cuits. Un cas « importé » n'avait pas voyagé mais avait consommé des fromages rapportés d'un pays fortement infecté (cf. ci-dessous).

Les 6 cas « autochtones » travaillaient tous dans un laboratoire hospitalier, et n'avaient aucun autre facteur de risque : une contamination professionnelle au laboratoire est donc le mode de contamination retenu pour eux. Pour 4 d'entre eux, les patients index ont été identifiés et figurent dans ce bilan. Leur contamination était le plus souvent liée à la manipulation d'une boîte d'hémoculture. Pour les deux derniers, le patient à l'origine de leur contamination n'a pas été identifié.

Deux cas liés ont été signalés chez des personnes ayant voyagé ensemble dans un pays fortement infecté fin 2005.

Un cas signalé en 2006 était lié à un cas de 2005. Ces deux patients avaient consommé des fromages importés d'un pays enzootique et distribués en France hors de toute filière habituelle. Une PCR réalisée sur un morceau de fromage de la même provenance et retrouvé au domicile d'un des cas s'est avérée positive vis-à-vis de *Brucella*.

Figure 3

Origine géographique des contaminations des cas de brucellose non autochtones déclarés en France en 2006



Note : la France est officiellement indemne de brucellose des bovins. En ce qui concerne les ovins et caprins, la France pourrait prétendre au statut indemne d'ici fin 2007 (le dernier foyer date de mai 2003).

[Haut de page](#)